FONDATION DJIGUI LA GRANDE ESPERANCE

AMPLIFYCHANGE

RAPPORT DE L'EVALUATION INITIALE DU NIVEAU DE CONNAISSANCES DES POPULATIONS SUR LES MUTILATIONS GENITALES FEMININES

OUANINOU-SOKORO-GBELEBAN

07 AU 16 FEVRIER 2021

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....3
1.1 OBJECTIFS DE L'ENQUËTE 4
1.1.1 OBJECTIF GENERAL 4
1.1.2 OBJECTIS SPECIFIQUES.....4
2 METHODOLOGIE.....4
2.1 APPROCHE DE L'ENQUËTE 4
2.2 CHAMP GEOGRAPHIQUE DE L'ENQUËTE 4
2.3 ECHANTILLONNAGE 4
2.3.1 Technique d'échantionnage.....4
2.3.2 Taille de l'échantillon 4
3 RESULTATS 6
3.1 Chiptre1 : Perceptions des enquêtes sur les MGF.....6
3.2 Chapitre2 : Niveau de connaissance des enquêtés.....8
3.3 Chapitre 3: Stratégies appropriées pour une lutte efficace 10
RECOMMANDATIONS..... 11
CONCLUSION 12

INTRODUCTION

L'éradication des mutilations génitales féminines dans le monde est un défi qui reste à relever tant la pratique résiste aux différentes stratégies de lutte élaborées jusque-là. En Côte d'Ivoire, les résultats de l'Enquête à indicateurs Multiples 2016 (MICS5) intitulée « Situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire », indiquent que 36,7% des femmes ont subi une Mutilation génitale Féminine avec des disparités importantes dans certaines régions comme l'ouest 62,1% ; le nord-ouest 75,2% ; le nord 73,7%.

Depuis le mois de janvier 2019, la Fondation Djigui exécute un projet dénommé « projet d'appui à la mise en œuvre de la résolution A/RES/67/146 de l'ONU visant l'élimination des MGF en Côte d'Ivoire » financé par AmplifyChange dans les régions du Folon, du Kabadougou et du Bafing. La première phase a permis de toucher une importante frange de la population des sites du projet en vue d'une prise de conscience face aux conséquences néfastes de la pratique des mutilations génitales féminines. Elle a permis d'avoir l'engagement de plusieurs chefs de communautés et de villages pour la promotion d'abandon des mutilations génitales féminines.

Dans l'optique de passer à échelle, la Fondation Djigui bénéficie d'un second appui de AmplifyChange au titre de la phase 2 et qui prend en compte les départements de Ouaninou (Bafing), Gbéléban (Kabadougou) et la sous-préfecture de Sokoro (Folon /Minignan). La présente enquête s'inscrit dans cette seconde phase dudit projet. Elle vise faire un état des lieux de la situation des MGF dans ces localités avant d'y implémenter le projet.

1.1 OBJECTIFS DE L'ENQUËTE

Les objectifs de cette enquête sont de deux ordres : un (01) objectif général et trois (03) objectifs spécifiques.

1.1.1 OBJECTIF GENERAL

Faire un état des lieux de la situation des MGF avant d'implémenter le projet sur les sites d'intervention.

1.1.2 OBJECTIS SPECIFIQUES

De façon spécifique, cette enquête vise à :

- Mesurer la perception des populations sur les MGF ;
- Appréhender le niveau de connaissance des populations sur les MGF ;
- Identifier les stratégies appropriées pour une lutte efficace.

2 METHODOLOGIE

Elle s'articule autour de l'approche de l'enquête, le champ géographique ainsi que l'échantillonnage.

2.1 APPROCHE DE L'ENQUËTE

Cette enquête s'inscrit dans une approche quantitative. Ce qui justifie la collecte de données à l'aide d'un questionnaire comporte trois rubriques :

- ✓ Profil sociodémographique des sensibilisés
- ✓ Connaissances sur les MGF
- ✓ Stade de changement

2.2 CHAMP GEOGRAPHIQUE DE L'ENQUËTE

Le champ géographique de cette enquête prend en compte les localités d'exécution du projet à savoir : Gbéléban, Ouaninou et Sokoro.

2.3 ECHANTILLONNAGE

2.3.1 Technique d'échantionnage

La technique de choix raisonné a été mobilisée dans la conduite de cette enquête. En effet, les personnes soumises à cette enquête sont de deux catégories. Il s'agit des survivantes des MGF et des femmes qui n'ont pas été excisées. Leur choix est dû au fait qu'elles sont les cibles principales du phénomène sur lequel porte le présent projet.

2.3.2 Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon correspond au nombre de personnes interrogées lors de l'enquête. Ainsi les questionnaires ont été administrés auprès de 147 femmes au total.

<u>Tableau1</u> : Synthèse de la redistribution de l'échantillon selon le Village/Quartier

Quartier / Village	Nb. cit.	Fréq.
Sokoro	53	36,1%
Ouaninou	61	41,5%
Gbélébán	33	22,4%
TOTAL OBS.	**147**	**100%**

<u>Source :</u> Données de l'enquête (2021)

3 RESULTATS

Les résultats de cette enquête s'articulent autour de trois (03) chapitres. Le premier traite des perceptions des femmes sur les MGF. Le deuxième chapitre met en évidence les connaissances des enquêtés sur les MGF. Le dernier présente les stratégies de lutte contre les MGF.

3.1 Chiptre1 : Perceptions des enquêtes sur les MGF

<u>Tableau 2</u> : motifs d'excision et quartier/village

Motif de l'excision / Quartier / Village	Elle permet de maitriser les pulsions sexuelles de la femme	Elle permet à la fille de devenir une femme pure et digne	Un rituel sacré qui permet de perpétuer la coutume	Ma religion le permet	Ne sait pas	Autres (précisez)	TOTAL
Sokoro	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	35,4%	0,7%	-
Ouaninou	1,4%	0,7%	0,7%	0,7%	39,5%	0,0%	-
Gbéléban	19,7%	1,4%	2,0%	12,9%	1,4%	0,0%	-
TOTAL	**21,1%**	**2,0%**	**2,7%**	**14,3%**	**76,2%**	**0,7%**	

<u>Source :</u> Données de l'enquête (2021)

Le tableau ci-dessus présente les motifs de l'excision par localité. Sur l'ensemble des femmes interrogées, 76,2 % ne connaissent pas les raisons de la pratique de l'excision. Par contre une proportion de 21,1 % estiment que l'excision a pour but de permettre à la femme de maîtriser ses pulsions sexuelles. En outre, 14,3 % des enquêtées pensent que cette pratique est recommandée par leur religion, quand 2,7% des femmes affirment que la pratique est un rituel qui permet perpétuer la coutume. Au-delà, une proportion de 2% disent que l'excision est une pratique qui permet à la jeune fille de devenir une femme pure et digne.

<u>Tableau 3</u> : motifs de l'excision et l'âge

Motif de l'excision / Age	Elle permet de maitriser les pulsions sexuelles de la femme	Elle permet à la fille de devenir une femme pure et digne	Un rituel sacré qui permet de perpétuer la coutume	Ma religion le permet	Ne sait pas	Autres (précisez)	TOTAL
0 à 15 ans	0	0	0	1	18	1	**20**
16 à 25 ans	7	0	2	5	44	0	**58**
26 à 35 ans	8	2	1	5	22	0	**38**
35 ans et plus	16	1	1	10	28	0	**56**
TOTAL	**31**	**3**	**4**	**21**	**112**	**1**	**172**

<u>Source :</u> Données de l'enquête (2021)

Le tableau établit le lien entre la perception (motifs de l'excision) et l'âge des femmes. A l'analyse, l'on observe que les femmes de plus de 25 ans connaissent les facteurs qui soutiennent la pratique de l'excision. En revanche, celles qui sont en deçà de 25 ans peinent à donner des motifs à ladite pratique. De plus, la quasi-totalité des enquêtées dont l'âge varie de 0 et 15 ans ne connait pas les motifs de la pratique de l'excision. A ce propos, la présidente des femmes de Ouaninou renchérit en ces termes au cours d'un entretien : *« les filles ne sont pas informées à l'avance. On les amène sur le lieu de l'excision et c'est à cet endroit qu'elles comprennent ce qu'elles vont subir »*

Tableau 4 : La décision d'exciser

Décision d'exciser	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	60	40,8%
Père	19	12,9%
Mère	52	35,4%
Oncle/tante	5	3,4%
Autre membre de la famille	2	1,4%
Exciseuse/matrone	0	0,0%
Autorité coutumière	0	0,0%
Autorité religieuse	0	0,0%
Autres (précisez)	9	6,1%
TOTAL OBS.	**147**	**100%**

Source : données d'enquête (2021)

Les données issues de la présente enquête montrent que la prise de décision relative à la pratique de l'excision émane des géniteurs (mère et père), de la tante ou de l'oncle. La mère représente la proportion la plus importante avec un taux de 35,4%. En ce qui concerne le père, il occupe la seconde position avec une proportion de 12,9 %. Quant à l'oncle ou la tante, cette catégorie représente un taux de 3,4 % de la population interrogée.

3.2 Chapitre2 : Niveau de connaissance des enquêtés

Tableau 5 : Excision comme violation de droits

Excision comme violation de droits	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	1,4%
Oui	120	81,6%
Non	25	17,0%
TOTAL OBS.	**147**	**100%**

Source : données d'enquête (2021)

Ce tableau révèle que plus de la majorité des enquêtées savent que la pratique de l'excision est une forme de violation des droits, soit une proportion de 81,6%. Par contre, une minorité avec un taux de 17 % dit ne pas savoir que cette pratique est une violation des droits humains.

Tableau 6 : Niveau d'instruction et connaissance de l'excision comme violation des droits de l'homme

Niveau d'instruction / Excision comme violation de droits	Non réponse	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autres (précisez)	TOTAL
Non réponse	0,0%	0,7%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	**1,4%**
Oui	0,7%	45,6%	8,2%	25,9%	1,4%	0,0%	**81,6%**
Non	0,0%	11,6%	3,4%	2,0%	0,0%	0,0%	**17,0%**
TOTAL	**0,7%**	**57,8%**	**11,6%**	**28,6%**	**1,4%**	**0,0%**	

Source : donnée d'enquête (2021)

Ce tableau met en exergue le lien qui existe entre le niveau d'instruction des enquêtées et la connaissance de l'excision comme violation des droits de l'homme. En effet, l'on constate que les enquêtées qui n'ont aucun niveau d'instruction occupent la proportion la plus importante parmi celles qui considèrent la pratique de l'excision comme une violation des droits humains, soit un taux de 45, 6%.

Tableau 7 : Connaissance de la loi portant interdiction de l'excision

Connaissance de la loi	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	4	2,7%
Oui	74	50,3%
Non	69	46,9%
TOTAL OBS.	**147**	**100%**

Source : donnée d'enquête (2021)

Sur les 147 femmes interrogées, plus de la moitié d'entre elles estiment avoir une connaissance de l'existence de la loi relative à l'interdiction de l'excision soit un taux de 50,3 %. En revanche 46,9% affirment ne pas savoir l'existence de ladite loi.

<u>Tableau 8</u> : Causes et conséquences de l'excision

Connaissance des causes et conséquences	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	4	2,7%
Oui	107	72,8%
Non	36	24,5%
TOTAL OBS.	**147**	**100%**

<u>Source :</u> données de l'enquête 2021

Le présent tableau révèle que 72,8% des enquêtées ont des connaissances sur les causes et conséquences de la pratique de l'excision. 24,5% des personnes interrogées n'ont pas de connaissance sur celles-ci. Cette situation parait paradoxale parce que 81,6 des enquêtées, en plus de savoir les causes et conséquences de l'excision, la considère commune une violation des droits de l'homme. Malgré ces données, la pratique a encore cours dans les sites d'intervention. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer cette tendance. L'une des explications plausibles serait la coutume comme cause de perpétuation de la pratique. Le raisonnement serait le suivant : « on sait que ce n'est pas bon, mais c'est notre coutume. Elle a existé avant nous et elle va exister après nous. » Ce genre de propos est très courants dans les sites d'intervention au cours des différentes activités de sensibilisation.

<u>Tableau 9</u> : Suivi des séances d'information relatives aux causes et conséquences de l'excision

Source d'information	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	40	27,2%
Familles et connaissances	78	53,1%
Autorités religieuses ou coutumières	2	1,4%
Travailleurs sociaux/ONG	10	6,8%
Enseignants	17	11,6%
Plateforme VBG et autre structure de l'Etat	1	0,7%
Lors des campagnes de sensibilisation sur les VBG	10	6,8%
Contacts/réseaux sociaux	0	0,0%
Médias(télévision,radio,etc.)	61	41,5%
Autres (précisez)	0	0,0%
TOTAL OBS.	**147**	

Source : données de l'enquête 2021

En ce qui concerne les sources des informations relatives aux causes et connaissances de la pratique de l'excision, 53,1% des enquêtées disent que leurs informations sont issues de la cellule familiale et des groupes de pairs (parents et connaissances). En outre, une frange des personnes interrogées affirme que leurs informations proviennent des médias (télé, radio, etc), soit un taux de 41,5%. Les enseignants constituent également une source d'information des enquêtées avec un taux de 11,6% contre 6,8% pour les campagnes de sensibilisation sur les VBG. Par ailleurs, les autorités religieuses ou coutumières sont aussi une source d'information avec une proportion de 1,4%. Quant aux réseaux sociaux, ils ont une proportion de 0,7%.

3.3 Chapitre 3: Stratégies appropriées pour une lutte efficace

Ce chapitre traite des stratégies relatives à la lutte contre MGF dans les localités d'exécution du projet

Tableau 10 : Portée de la sensibilisation

La portée de la sensibilisation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	4	2,7%
Oui	141	95,9%
Non	2	1,4%
TOTAL OBS.	**147**	**100%**

Source : données de l'enquête 2021

Lorsque l'on a cherché à comprendre si les activités de sensibilisation axées sur les dangers des MGF auprès des populations pourraient favoriser l'abandon de la pratique de l'excision, 95,9% ont répondu par l'affirmation. Mais 1,4% des enquêtées ont opté pour un avis défavorable.

Tableau 11 : abandon de la pratique de l'excision

L'abandon de la pratique	Nb. cit.	Fréq.
Doit continuer	10	6,8%
Etre abandonnée	127	86,4%
Indifférence	10	6,8%
TOTAL OBS.	**147**	**100%**

Source : données de l'enquête 2021

Ce tableau montre que presque la totalité des enquêtées soit une proportion de 86,4% est favorable à l'abandon de la pratique de l'excision. Des raisons expliquent cela. En effet, les enquêtées pensent que cette pratique porte atteinte aux droits de l'homme ainsi qu'à la santé de la femme. En outre, elles estiment que ladite pratique a des conséquences physiques, psychologiques, sociales sur la femme.

Tableau 12 : Moyens de communication

Moyens de communication	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	2,0%
Télévision	114	77,6%
Radio natioanle	104	70,7%
Radio communale	46	31,3%
Radio communautaire	22	15,0%
Griot	44	29,9%
Autres (précisez)	3	2,0%
association de femme	1	0,7%
TOTAL OBS.	**147**	

Source : données de l'enquête 2021

Les données relatives au tableau 12 ont permis de mettre en évidence les stratégies de communication que le projet devra utiliser pour sensibiliser et informer les populations. En effet, une proportion de 77,6% de la population a opté pour la télévision comme le canal de communication.

RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'analyse quantitative des données, on peut formuler les recommandations suivantes :

- Axer la sensibilisation sur la déconstruction des croyances visant à justifier la pratique de l'excision. Il ressort clairement une bonne partie des sondées a une connaissance des conséquences néfastes de la pratique de l'excision et mieux, la considère comme une violation des droits humains mais continue la pratique.
- Orienter la sensibilisation à l'endroit des femmes de la tranche d'âge de 25 ans et plus
- Axer la sensibilisation sur les femmes n'ayant pas de niveau d'étude. Elle semble avoir un niveau de compréhension et de coopération favorables à l'acceptation des messages de sensibilisation.
- Sensibiliser les femmes sur l'existence de la loi qui interdit la pratique de l'excision
- Impliquer les femmes, les filles et les leaders communautaires dans les activités de sensibilisation.

CONCLUSION

Au terme de cette enquête, il convient de noter qu'un nombre important des femmes interrogées ne connaissent pas les motifs de la pratique de l'excision. Mais une petite franche estime que c'est un moyen qui vise à maitriser les pulsions de la femme. Au titre des connaissances, les femmes dans leur majorité ne savent pas que cette pratique est une violence. Au-delà, un grand nombre de la population interrogée n'a pas connaissance de la loi qui proscrit la pratique de l'excision. En ce qui concerne les stratégies de lutte, près de la totalité des enquêtés stipulent que la sensibilisation sur les dans liés à l'excision serait un moyen efficace de lutte contre les MGF.